

-----  
 Arrondissement de Pontarlier  
 -----

**Extrait du registre des délibérations  
 du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

-----  
**Séance du 17 décembre 2022**

*L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept décembre à onze heures.*

*Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.*

*Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, Frédéric Dole, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Jean de la Rochefoucauld, Olivier Régnier, Marc Saulnier, Léonie Schneiter, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.*

*Procuration : Frédéric Garreau à Nathalie Sievert, Aline Louvrier à Olivier Régnier, Aline Carrière à Isabelle Cuenot.*

*Secrétaire de séance : Caroline Blain*

-----  
*Le Maire déclare la séance ouverte.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.*

**OBJET : Marché de maîtrise d'œuvre pour le périscolaire et la crèche.**

Le Maire explique que onze candidats ont répondu à l'appel d'offres au sujet du contrat de maîtrise d'œuvre pour le périscolaire et la crèche.

Après étude des offres, l'entreprise la mieux-disante est MA Conception pour un montant global et forfaitaire de 95 000€ H.T pour un montant des travaux allant jusqu'à 1 350 000€ H.T.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valident la proposition du Maire de retenir Ma Conception comme maîtrise d'œuvre pour le périscolaire et la crèche pour un montant global et forfaitaire de 95 000€ H.T ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,  
 Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 
ID : 025-200068401-20221217-D01_17122022-DE

